

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS POUR
une demande de crédit d'investissement de fr. 71'000.- pour l'implantation d' un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Préambule

En 2000 a débuté l'informatisation de la Bibliothèque Publique. Le logiciel retenu, Opsys, a répondu aux attentes des bibliothécaires et des clients. Le prêt informatisé, la saisie des acquisitions, le catalogage en réseau, etc., ont permis un gain de temps et une amélioration du service rendu au public. Quant à la mise sur Internet du catalogue, elle a été fort appréciée des lecteurs. Aujourd'hui, ce sont plus de 66'000 titres, répartis sur 4 sites différents (Bibliothèque publique BPY, Bibliothèque enfantine La Broquine, Etablissement secondaire Léon-Michaud et Service de l'urbanisme et des bâtiments), qui sont référencés.

Ces dernières années, les logiciels de gestion des bibliothèques ont énormément évolué et l'obsolescence d'Opsys est une évidence. Lenteur, manque de convivialité et de souplesse, catalogue informatique en ligne peu attractif, impossibilité de profiter des nouvelles fonctions proposées aux bibliothèques, voilà seulement quelques exemples qui prouvent l'archaïsme du logiciel utilisé par les bibliothèques yverdonnoises.

Alors qu'on projette un agrandissement du réseau yverdonnois des bibliothèques qui pourrait accueillir la Maison d'Ailleurs, le Centre de documentation Pestalozzi, les bibliothèques scolaires, le catalogage de milliers d'autres titres sur Opsys est simplement irréalisable.

Il serait vraiment regrettable et incompréhensible que les bibliothèques yverdonnoises ne puissent continuer à fonctionner normalement et doivent cesser de regarder vers l'avenir.

Le nombre de prêts, ainsi que la fréquentation (349 lecteurs en moyenne par jour à la BPY), est en constante augmentation. En effet, en 2000, la Broquine et la BPY ont prêté, à elles deux, 101'777 documents ; ce chiffre en 2007 s'élève à 163'995, soit une augmentation de presque 38% du nombre de prêts. Le nombre de nouveaux lecteurs a également augmenté (1'065 en 2000 et 1'177 en 2007).

Le public a des attentes auxquelles se doit de répondre une bibliothèque régionale. C'est uniquement en disposant d'un logiciel de gestion moderne et efficace que les bibliothèques du réseau yverdonnois pourront assurer leurs fonctions.

Choix du logiciel

Afin d'anticiper et de planifier cette réinformatisation, un montant de fr. 70'000.- a été porté au plan des investissements. Des démarches ont donc été entreprises auprès des fournisseurs spécialisés. Deux logiciels ont retenu l'attention et ont été présentés, à savoir

Aloès, successeur d'Opsys, et Concerto, fourni par Bibliomondo. Ces deux fournisseurs équipent de nombreuses bibliothèques publiques de Suisse romande. Concerto, seulement utilisé à Genève et à Bienne, a fait l'objet d'un déplacement à la Bibliothèque de la Cité à Genève. Cet instructif déplacement ayant dévoilé les faiblesses et les limites de Concerto et de Bibliomondo, cette option a été abandonnée et notre choix s'est porté sur Aloès.

Pourquoi Aloès ?

Fiabilité, sécurité, souplesse d'exploitation, modernisme, voilà certains atouts d'Aloès.

Aloès est composé de deux applications : une application documentaire gérant les principales fonctions utilisées par les bibliothécaires et une application portail diffusant les informations dans les murs de la bibliothèque et à l'extérieur via Internet.

L'ensemble de ces composants permet de gérer aussi bien une bibliothèque isolée qu'un réseau de bibliothèques, les établissements pouvant être gérés de façon autonome. Broquine, BPY et autres partenaires du réseau pourront donc fonctionner selon leurs propres règles et calendriers.

De l'acquisition au prêt, Aloès permet de gérer le document quel qu'il soit (revues, livres, DVD...). Son **utilisation est aisée** et les automatismes simplifient la tâche des professionnels.

L'utilisateur sera séduit par le **portail Aloès** qui diffuse des informations en temps réel. Il pourra consulter le catalogue et réserver directement les documents, découvrir les nouveautés et les coups de cœur... Plusieurs types de recherches (simple, type Google, experte) s'offriront à lui.

Le portail peut également émettre certaines informations automatiquement par courriel (les rappels par exemple) à l'attention des abonnés.

Aloès dispose des **interfaces RFID** (Radio Frequency IDentification) et il est intéressant de relever que de plus en plus de bibliothèques utilisent des étiquettes RFID (prêt simultané de plusieurs ouvrages, recherche d'ouvrages mal classés...). Si dans les années à venir les bibliothèques du réseau yverdonnois souhaitent utiliser cette technologie, elles pourront le faire sans rencontrer de problèmes.

Il est impératif que **l'ensemble des données soient conservées** lors de la migration. Le fait que de nombreuses migrations d'Opsys vers Aloès ont été réalisées avec succès en Suisse romande a également incité à choisir Aloès. De plus, **compétence et efficacité** de l'équipe technique ont été prouvées depuis huit ans.

Choix technique

L'Office informatique a participé aux choix techniques de la solution et certifie qu'elle est compatible avec les systèmes déjà en place. La commission CCII (commission consultative interne d'informatique) qui est à l'origine de cette demande de migration a déjà pris acte du choix du logiciel.

Coût du logiciel

Suivant l'offre de la société Epsilon, le passage d'Opsys version 8.21 patch 2 en version Windows Aloes 1.6.0 a un coût de **fr. 71'000.-**.

Ce montant comprend, entre autres, la possession de 14 licences, le report d'usage licence Opsys (fr. 14'280.- hors TVA), les logiciels et prestations nécessaires à la consultation du catalogue via Internet (fr. 13'493.05), la formation du personnel au logiciel.

Quant aux frais de maintenance annuelle, ils s'élèvent à fr. 10'792.20 par année. Il n'y a pas de frais de maintenance pour 2008.

Les charges annuelles de l'investissement seront de fr. 26'000.- et comprennent les tranches annuelles de l'investissement amorti sur 5 ans, de fr. 14'000.-, les frais d'intérêt variables sur le capital investi, de fr. 1'200.- en moyenne, et les frais de maintenance annuelle de fr. 10'800.-.

La documentation technique sera mise à la disposition de la commission du Conseil communal chargée de l'examen de ce préavis. Elle comprend :

- Cahier des charges pour la réinformatisation des bibliothèques du réseau yverdonnois ;
- Offre du fournisseur.

Proposition

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de sa Commission, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- : Un crédit d'investissement de fr. 71'000.- est accordé à la Municipalité pour l'implantation d'un nouveau logiciel de gestion des bibliothèques.

Article 2.- : La dépense sera financée par la trésorerie générale, amortie en 5 ans au plus et imputée au compte n° 6100 « Bibliothèque – logiciel Aloes ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire adjoint :

R. Jaquier

M. Wirz

Déléguée de la Municipalité : Madame N. Saugy